

Discours du Ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt

VISITE D'ENTREPRISES ORGANISEE PAR LE GECO

Le vendredi 14 octobre 2011

Depuis le mois de juin, j'avais en quelque sorte contracté une dette avec cette région et, plus particulièrement avec les responsables et les acteurs du GECO (Groupement Economique du Sud Entre-Sambre-et Meuse).

J'avais, en effet, dû, en, cours de route, mettre un terme à une visite de ce territoire de l'économie wallonne.

Vous pensez bien que seuls des motifs impérieux m'avaient contraint à cet abandon, et j'avais promis un retour rapide. C'est aujourd'hui chose faite.

Pour la deuxième fois, je peux me dire que la matinée aura été particulièrement bien remplie et riche en confirmation du fait que la Wallonie, en ses quatre points cardinaux, est entreprenante et performante.

Et désormais, c'est une évidence en même temps qu'une nécessité. La Wallonie va exercer de nouvelles compétences. De plus en plus, les régions se prennent en main et doivent être à la hauteur de ce qui leur est dévolu en termes de responsabilités.

Désormais, des échéances sont clairement définies. Un temps nous est imparti pour achever le redressement auquel nous œuvrons depuis des années.

Nous avons mis en place des outils performants. Une volonté s'est manifestée, tous milieux confondus, pour faire du Plan Marshall une réussite.

Et je crois qu'on peut vraiment affirmer aujourd'hui que nous marquons des points et que nous engrangeons des résultats.

Et cela parce que la Wallonie est à nouveau une région où on entreprend, une région où on investit et où on peut miser sur la compétence.

Et je crois vraiment que ce n'est surtout pas le moment de faire une pause. Nous devons poursuivre et amplifier notre effort en l'inscrivant dans un calendrier qui s'est aujourd'hui précisé.

Nous avons dix ans et nous y arriverons.

Les Wallonnes et les Wallons auront cette fierté. Je sais qu'elle existe déjà en maints endroits.

Et l'effort de tous est une nécessité. On ne réussira pas seulement avec des régions phares ou avec des PME excessivement pointues se situant dans des niches très particulières d'activités.

Soyons clairs, nous avons besoin de ces entreprises brillantes et de très haute technologie.

Mais nous avons également besoin d'entreprises comme celles que j'ai eu le plaisir de visiter ce matin.

J'ai pu y lire l'envie de réussir, l'envie de prospérer, l'envie de créer, d'améliorer, bref, d'innover.

Et ici, cela se concrétise, notamment, par cette volonté que vous avez eue d'une association afin d'assurer la promotion de vos entreprises et de leur fournir l'aide qui leur est nécessaire.

Et ça, c'est l'esprit même du Plan Marshall, informer, susciter des idées, établir des partenariats, et, au final, assurer la promotion et défendre ses intérêts économiques spécifiques.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai visité vos trois entreprises. L'emballage de verre pour lequel la société GERRESHEIMER est leader mondial.

La fabrication d'équipements industriels dans les Ateliers GRAUX.

Enfin, les « BIERES DE CHIMAY ». Faut-il ajouter quelque chose ? Peut-être ce que l'épicurisme doit au Père Théodore... Je ne vous dévoilerai pas, de la capsule blanche, de la couleur bleue ou de la Grande Réserve, à laquelle va ma préférence.

Et puis, comment mieux décerner des lettres de noblesse à un produit qu'en lui donnant une dimension culturelle ?

C'est ce que vous avez fait. Et ça s'appelle tout simplement de

l'intelligence stratégique.

De manière plus pragmatique, au début de cette année, le Gouvernement wallon a sélectionné 34 projets prioritaires de zones d'activités économiques à financer dans le cadre du Plan Marshall 2.vert pour un budget de plus de 150 millions d'euros.

Un de ces projets concerne le Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse puisqu'il s'agit du Parc d'activités économiques de Philippeville, « les 4 vents ».

Le projet d'extension du Parc d'activités de Chimay-Baileux, initialement inscrit dans le cadre du premier Plan Marshall est actuellement repris dans le Plan Marshall 2.vert.

Cette zone a, d'autre part, été sélectionnée pour accueillir un projet-pilote d'éco-zoning. Il s'agirait de mutualiser les sous-produits afin d'optimiser leur valorisation.

Le projet vise donc le traitement des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire afin de produire de l'énergie. Il s'agira aussi de trouver les moyens d'en faire profiter les entreprises du zoning.

Les projets créatifs doivent être suscités et favorisés chez tous les porteurs de projets, qu'ils soient entrepreneurs ou non, et quelle que soit la taille de l'entreprise.

De la même manière, et ici réside aussi une des raisons d'être d'associations comme le GECCO, la rencontre des acteurs économiques suscite inmanquablement des possibilités d'innovation dans des partenariats tout à fait originaux.

Encore une fois, il est nécessaire que des structures soient à même de stimuler l'activité, d'informer et de fédérer.

C'est le rôle, combien important, de structures comme le BEP ou comme IGRATEC.

J'ai, pour ma part, la conviction que la Wallonie se joue à Liège, à Namur, à Charleroi, à Mons, à Virton ...et dans les entités qui forment le Sud-entre-Sambre-et-Meuse.

Je vous remercie.

Jean-Claude MARCOURT